

## Remboursement Caution loyer

Par papa48, le 16/08/2017 à 18:22

BONJOUR marque de politesse[smile4]

retard de loyer de 2 mois je paie ce retard en plusieurs mensualites et je part de ce logement j'ai verse une caution il ne veut pas me rembourser cette caution est ce normale (logement en belgique) est ce normal

MERCI marque de politesse[smile4]

Par Substratum, le 16/08/2017 à 18:39

Bonsoir,

Le fait pour un propriétaire de garder la caution doit être justifié. Vous a-t-il fait part de ses motivations?

Cordialement.

Par jos38, le 16/08/2017 à 18:43

bonsoir. le dépôt de garantie sert à payer les éventuels dégâts. est-ce qu'un état des lieux a été fait à l'entrée et au départ?

## Par morobar, le 16/08/2017 à 19:47

Bonjour,

Si vous pensez que le bailleur va restituer le dépôt de garantie en présence de plusieurs loyers impayés vous vous trompez.

Par Juliette3438, le 16/08/2017 à 23:56

Et ça doit être la même chose en Belgique !!!

Par papa48, le 17/08/2017 à 06:33

et en plus il n'a pas declarer cette location c'est agence immobiliere